



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE
TRAITEMENT DES DECHETS**

Réf. : NS 1,1
PM : 1
Version : 1
Màj : 22/09/2020
Page : 1/1

SEANCE DU 25 MARS 2025

Délibération n° 2025/10

BUDGET ANNEXE TRICEA 2025

Membres en exercice : 50

Nombre de votants : 39

Présents à la séance : 29

Date de la convocation : 19 mars 2025

Secrétaire de séance : Landry LEONARD

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 17h30, les membres du comité syndical du SMET 71, convoqués par M. Dominique JUILLOT, président, se sont réunis au SMET 71, Route de Lessard Lieu-dit sur les Bois à Chagny, sous sa présidence.

Etaient présents : MM. Dominique JUILLOT, Landry LEONARD, Michel LEFER, Paul THEBAULT, Claude MENNELLA, Jean-Pierre GIRARDEAU, Pierre RAGEOT, Robert CASENOVE, Gilles JONDET, Xavier COSTE, Jean-Noël MORY, Christian CLERC, Stéphane GROS, Franck SERRAND, Julien GANDREY, Didier FICHET, Laurent PARADIS, François De TRUCHIS, Alain FAVERIAL, Sébastien LAURENT, Bernard NIQUET, Jean-Pierre CHERVIER, Mme Gaëlle SAINT-HILARY, M. Alexandre DUPARAY, Mme Peggy GABORIT, MM. Marc MONNOT, Pascal LABARBE, MM. Armando De ABREU, Noël VALETTE.

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Joël DEMULE, ayant donné procuration à Jean-Pierre GIRARDEAU.
M. Bernard DESPLAT, ayant donné procuration à Gilles JONDET.
M. Patrick BUHOT, ayant donné procuration à Robert CASENOVE.
M. Eric BLANC, ayant donné procuration à Christian CLERC.
M. René VARIN, ayant donné procuration à Gaëlle SAINT-HILARY.
Mme Christiane MACE DE GASTINES, ayant donné pouvoir à Alexandre DUPARAY.
M. Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, ayant donné pouvoir à Marc MONNOT.
M. Christophe DUMONT, ayant donné pouvoir à Armando De ABREU.
M. Jean-François JAUNET, ayant donné pouvoir à Noël VALETTE.
Mme Marie-Claude JARROT, ayant donné pouvoir à Dominique JUILLOT.

Excusés : Mme Sylvie TRAPON, MM. Marc LABULLE, Guillaume THIEBAUT, Vincent FAGUET, Mmes Françoise LARGE, Catherine AMIOT, M. Romain PITTET, Mme Evelyne COUILLEROT, MM. David MARTI, Philippe PIGEAU.

Absent : M. Michel BOULEY.

Le budget annexe a été créé le 19 décembre 2023 et son 1^{er} budget approuvé le 19 mars 2024.

2024 fut donc une année de transition avec, d'une part, les travaux de modernisation du centre de tri TRICEA et, d'autre part, la fin de la phase transitoire qui avait débuté au 1^{er} janvier 2023.

Par ailleurs, la mise en service du centre de tri a débuté mi-septembre pour s'achever au 31 décembre 2024.

2025 sera donc la 1^{ère} année complète d'exploitation.

I – EQUILIBRE GENERAL DU PROJET DE BUDGET ANNEXE 2025

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **8 716 774 €**.

Le budget primitif 2025 dégage une :

- Epargne brute de : 1 520 233 €
- Epargne nette de : 118 233 €

II – EXECUTION BUDGETAIRE 2024

Le budget annexe 2025 est présenté **avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 validés par la conseillère aux décideurs locaux**, à savoir :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement 2024	5 524 520,28 €	5 716 061,28 €	
Excédent de fonctionnement 2023 reporté		0,00 €	
TOTAL	5 524 520,28 €	5 716 061,28 €	
Excédent de clôture au 31 décembre 2024			191 541,00 €
Section d'investissement 2024	19 554 860,31 €	10 971 140,85 €	
Déficit d'investissement capitalisé 2023 reporté	0,00 €		
TOTAL	19 554 860,31 €	10 971 140,85 €	
Déficit de clôture au 31 décembre 2024			-8 583 719,46 €
TOTAL (hors RAR 2024)	25 079 380,59 €	16 687 202,13 €	-8 392 178,46 €
Restes à réaliser 2024	3 597 550,00 €	11 010 000,00 €	7 412 450,00 €
		RESULTAT NET :	-979 728,46 €

En conséquence, le budget annexe 2025 anticipe l'affectation des résultats 2024, à savoir :

Excédent de fonctionnement de 191 541 €

- ✓ Résultat de fonctionnement reporté à l'article 002 : 191 541 €

Déficit d'investissement de 8 583 720 €

- ✓ Reporté en section d'investissement, au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 8 583 720 €

Le déficit de clôture d'investissement de 8 583 720 € s'explique par le fait que l'emprunt souscrit en janvier 2024 auprès du CA-CIB a été considéré, en raison de sa phase de mobilisation jusqu'au 30 mai 2025, comme une ligne de trésorerie. Si cet emprunt avait été enregistré comme tel, la section d'investissement serait excédentaire de 1 416 280 €. Pour information, cet emprunt a été entièrement mobilisé en 2024.

III - SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à **8 716 774€**.

Pour information :

✓ Dépenses réelles de fonctionnement :

7 005 000 €

(hors dot. aux amortissement de 1 241 150€)

✓ Virement à la section d'investissement :

470 624 €

1 – DEPENSES

Chap.	Libellé	BP + DM 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	5 132 200 €	5 952 300 €
60612	Energie électricité	110 200 €	350 000 €
60622	Carburant	0 €	1 500 €
60632	Fournitures de petits équipements	300 €	4 000 €
60636	Vêtement de travail	700 €	2 000 €
611	Contrat prestations de services	4 986 700 €	5 543 400 €
617	Etudes et recherches	4 000 €	0 €
6182	Documentation générale et technique	200 €	0 €
62268	Autres honoraires, conseils	4 500 €	0 €
6251	Voyages, déplacements, missions		2 000 €
6231	Annonces et insertions	2 400 €	3 000 €
6236	Catalogue et imprimés et publications	0 €	6 000 €
6234	Réceptions (inauguration)	300 €	22 000 €
627	Services bancaires et assimilés	12 100 €	4 000 €
628721	Remboursement	10 800 €	14 400 €
012	Charges de personnel	117 600 €	142 300 €
65	Autres charges de gestion courante	333 100 €	500 €
66	Charges financières	319 400 €	719 000 €
67	Charges spécifiques		40 900 €
68	Dotations aux provisions pour risques		150 000 €
Total des dépenses réelles		5 902 300 €	7 005 000 €
042	Dotations aux amortissements		1 241 150 €
TOTAL DES DEPENSES		5 902 300 €	8 246 150 €
023	Virement à la section d'investissement	16 400 €	470 624 €
TOTAL DES DEPENSES		5 918 700 €	8 716 774 €

2 - RECETTES

- ✓ Recettes réelles : 8 369 900 €
(hors recettes et quote part des subv d'invest de 155 333€)
- ✓ Résultat de fonctionnement reporté : 191 541 €

Chap.	Libellé	BP 2024	BP 2025
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		77 400 €
74	Dotations et participations	5 630 700 €	8 292 500 €
74758	Participation des autres groupements	5 630 700 €	8 292 500 €
75	Autres produits de gestion courante	288 000 €	0 €
Total des recettes réelles		5 918 700 €	8 369 900 €
042	Recettes et quote part des subventions		155 333 €
002	Excédent de fonctionnement reporté		191 541 €
TOTAL DES RECETTES		5 918 700 €	8 716 774 €

IV - SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – REPRISE DES RESTES A REALISER 2024

1.1 - DEPENSES

Le montant des restes à réaliser « dépenses » s'élève à **3 597 500 €** et se décompose comme suit :

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
 - o 21838 : Autres matériels informatiques : 1 250 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours
 - o 2317 : Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition : 3 596 300 €
= Travaux du marché global de performance pour le centre de tri assistance à maîtrise d'ouvrage et régularisation des dépenses mandatées en 2022 et 2023 par le budget principal pour un montant de 638 600 €).

1.2 - RECETTES

Le montant des restes à réaliser « recettes » s'élève à **11 010 000 €** et se détaille comme suit :

- Chapitre 13 : Subventions d'investissement
 - o ADEME : 440 000 €
 - o CITEO : 570 000 €
- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées
 - o Emprunt : 10 000 000 €

2 – PROPOSITIONS DE DEPENSES 2025

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles pour un montant de 185 000 € dont :
 - o Matériel pédagogique,
 - o Pompe à chaleur réversible,
 - o Signalisation,
 - o Matériel informatique
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours pour un montant de 2 593 600 €
 - o Solde des travaux du marché global de performance, assistance à maîtrise d'ouvrage, missions de contrôle technique et de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS).

2.1.1 – Détail des dépenses par article

Chap.	Libellé	BP 2024	RAR 2024	BP 2025	BP 2025 + RAR 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000 €		1 402 000 €	1 402 000 €
20	Immobilisations incorporelles				0 €
21	Immobilisations corporelles	87 000 €	1 250 €	185 000 €	186 250 €
23	Immobilisations en cours	22 872 200 €	3 596 300 €	2 593 600 €	6 189 900 €
2317	Construction en cours	22 872 200 €	3 596 300 €	2 593 600 €	6 189 900 €
Total des dépenses réelles		23 109 200 €	3 597 550 €	4 180 600 €	7 778 150 €
001	Déficit d'investissement reporté 2024			8 583 720 €	8 583 720 €
040	Opérations ordre transf. Entre section			155 333 €	155 333 €
041	Opérations patrimoniales	686 800 €		0 €	0 €
Total des dépenses d'investissement		23 796 000 €	3 597 550 €	12 919 653 €	16 517 203 €

2 – RECETTES

Chap.	Libellé	Budget 2024	RAR 2024	BP 2025	BP 2025 + RAR 2024
13	Subventions d'équipement	1 690 000 €	1 010 000 €	890 000 €	1 900 000 €
16	Emprunt	21 402 800 €	10 000 000 €	2 905 429 €	12 905 429 €
Total des recettes réelles		23 092 800 €	11 010 000 €	3 795 429 €	14 805 429 €
021	Virement de la section de fonctionnement	16 400 €		470 624 €	470 624 €
040	Amortissement des immobilisations			1 241 150 €	1 241 150 €
041	Opérations patrimoniales	686 000 €			
Total des recettes d'investissement		23 795 200 €	11 010 000 €	5 507 203 €	16 517 203 €

V - VUE GLOBALE ET BALANCE GENERALE DU BUDGET ANNEXE 2025

<u>Section de fonctionnement</u>	DEPENSES	RECETTES
Crédits à voter au BP 2025	8 716 774 €	8 525 233 €
Excédent fonctionnement 2024 reporté		191 541 €
TOTAL	8 716 774 €	8 716 774 €

<u>Section d'investissement</u>	DEPENSES	RECETTES
Crédits à voter au BP 2025	4 335 933 €	5 507 203 €
Restes à réaliser 2024	3 597 550 €	11 010 000 €
Déficit d'investissement 2024 reporté	8 583 720 €	
TOTAL	16 517 203 €	16 517 203 €

TOTAL BP 2025	25 233 977 €	25 233 977 €
----------------------	---------------------	---------------------

Conformément au décret n°2016-834 du 23 juin 2016, le présent budget sera mis en ligne et accessible gratuitement sur le site internet du SMET 71 dans un délai d'un mois après son adoption.

DECISION

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE :

- Approuve :
 - ✓ Le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessous ;
 - ✓ Le recours à l'emprunt pour financer les travaux ou acquisitions.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce budget 2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le président,





Dominique JUILLOT